



15 mars 2019

Rapatriement des enfants de jihadistes: « C'est un premier pas » salue une avocate de familles



L'avocate de plusieurs familles d'enfants de jihadistes français,
Marie Dosé – Capture BFMTV

Les avocats des cinq enfants rapatriés ont fait part de leur soulagement auprès de BFMTV après l'annonce de ces retours. Mais ils rappellent qu'une centaine autre sont encore exposés « *au danger de mort* ».

Après plusieurs semaines de tractations, le ministère des Affaires étrangères a annoncé ce vendredi avoir rapatrié « *plusieurs enfants de jihadistes* » de la zone irako-syrienne. « *C'est un premier pas, mais simplement un premier pas* » estime sur notre antenne **Marie Dosé**, avocate de l'un des cinq enfants rapatriés, qui rappelle que ses clients se battent depuis plus d'un an pour leur retour.

Une centaines d'enfants encore à rapatrier

L'avocate annonce que cinq enfants ont été rapatriés des camps du nord-est de la Syrie, une information confirmée par BFMTV. Parmi eux se trouve une fratrie de trois enfants, mais aussi une orpheline pour laquelle l'avocate a été saisie : « *Elle se trouvait dans le camp d'Al-Hol, confiée à une femme qui s'en occupait comme elle le pouvait et qui avait elle-même à sa charge un enfant de deux ans.* » Marie Dosé considère que ce retour est l'aboutissement d'un long travail « *de certains avocats et du collectif Familles Unies* » : « *Toutes ces familles en France qui ont interpellé la population française sur le danger de mort auquel étaient exposés ces enfants et auquel de nombreux enfants, près d'une centaine, restent exposés* », rappelle la pénaliste.

« Le combat continue »

« *Tous ces enfants sont orphelins, donc le choix du gouvernement c'est d'abord de rapatrier les enfants orphelins. Il faut évidemment rapatrier tous les enfants qui sont en proie à la faim, au froid, à la famine et la maladie* », martèle-t-elle, au téléphone.

Marc Bailly, représentant de trois des enfants exfiltrés de Syrie fait également part de son soulagement à notre antenne : « *C'est une très bonne nouvelle d'un point de vue du droit puisque la France a des engagements vis-à-vis du droit international et de la Convention de Genève. Mais surtout d'un point de vue humain puisque ces enfants*

étaient dans une situation dramatique. (...) Il en reste encore donc le combat continue », soutient-il.

Un « contraste » avec les « positions évasives » de Macron

Contacté par BFMTV, l'avocat **Henri Leclerc**, président d'Honneur de la Ligue des Droits de l'Homme ajoute que cette annonce « *contraste avec les annonces faites par le secrétaire d'État à l'Intérieur et les positions très évasives et curieuses du président de la République* », nous déclare-t-il. « *Cela nous montre qu'il faut absolument que nous continuions, il faut qu'on maintienne la pression* », souhaite Henri Leclerc, rappelant **la pétition qu'il a lancé en début de semaine** avec les avocats Marie Dosé, William Bourdon, et Martin Pradel. ■